

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 23696 Numéro SIREN : 538 013 210 Nom ou dénomination : CENTAURUS NATION-BASTILLE

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2021 sous le numéro de dépôt 78935

CENTAURUS NATION-BASTILLE
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.500.000 euros
Siège social : 96, boulevard Haussmann
75008 PARIS
538 013 210 RCS PARIS

COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

Copie certifiée conforme à l'original

CENTAURUS

Représentée par PARIS HOTEL CAPITAL

Représentée par VIVERE HOTELS & SPORTS

Représentée par Monsieur Jean-Bernard FALCO

Président

DocuSigned by:

Jean-Bernard Falco

BD3FD38B42484C0...

COMPTES ANNUELS

2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	17 724	17 724		
Fonds commercial (1)	3 411 750		3 411 750	3 411 750
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	550 000		550 000	550 000
Constructions	3 624 380	1 406 446	2 217 934	2 217 934
Installations techniques, matériel et outillage industriels	74 997	71 582	3 415	3 415
Autres immobilisations corporelles	1 645 526	1 185 275	460 251	434 894
Immobilisations corporelles en cours				7 455
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	762		762	762
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 325 141	2 681 027	6 644 113	6 626 210
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 655		3 655	5 065
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 230		2 230	6 379
Autres créances	74 514		74 514	31 232
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	296 850		296 850	131 396
Charges constatées d'avance (3)	2 092		2 092	13 928
TOTAL ACTIF CIRCULANT	379 342		379 342	188 000
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	9 704 482	2 681 027	7 023 455	6 814 210
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 500 000	1 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 622 388	-1 693 148
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-422 900	70 761
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-545 287	-122 388
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	80 000	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	80 000	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 167 871	3 194 024
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 100 171	3 479 280
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 137	103 614
Dettes fiscales et sociales	159 439	140 830
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	16 125	18 850
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	7 488 742	6 936 598
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	7 023 455	6 814 210
(1) Dont à plus d'un an (a)	6 835 414	6 229 561
(1) Dont à moins d'un an (a)	653 328	707 037
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 123	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	15 145	65 430
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	261 137	1 555 355
Chiffre d'affaires net	276 282	1 620 784
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	47 013	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	18 233	29 212
Autres produits	16	9
Total I	341 544	1 650 006
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	10 716	47 341
Variations de stock	1 403	502
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 849	17 719
Variations de stock	7	-145
Autres achats et charges externes (a)	285 630	547 936
Impôts, taxes et versements assimilés	8 432	21 249
Salaires et traitements	201 946	407 494
Charges sociales	30 298	109 260
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		270 899
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	80 000	
Autres charges	3 781	4 085
Total II	626 062	1 426 342
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-284 518	223 664
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	136 060	152 904
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	136 060	152 904
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-136 060	-152 904
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-420 578	70 761

Compte de résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 321,93	
Total charges exceptionnelles (VIII)	2 321,93	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-2 321,93	
Total des produits (I+III+V+VII)	341 543,75	1 650 005,69
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	764 443,42	1 579 245,19
BENEFICE OU PERTE	-422 899,67	70 760,50

COMPTES ANNUELS

2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 61 PARIS NATION HOTEL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 7 023 455 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 422 900 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/03/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 04 novembre 2016 relatif au PCG et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Constructions : 10 à 30 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du

Règles et méthodes comptables

taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,4 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 5 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE2016-2018)

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société a souscrit à deux prêts garantis par l'Etat pour un montant de 405 000 euros et 185 000 euros.

Impact de la crise sanitaire Covid-19 :

La propagation du virus Covid-19 à l'échelle mondiale ainsi que les mesures prises par les gouvernements pour freiner son expansion (notamment l'interdiction de voyager, les fermetures de frontières et les mesures de confinement) ont brutalement affecté l'industrie du tourisme et de l'hôtellerie au cours de l'année 2020. Les activités de la société ont été lourdement impactées avec la fermeture de l'hôtel sur les mois d'avril à août et de novembre à décembre.

Malgré une réouverture au cours de l'année suite au mesure de déconfinement, la mise en œuvre de nouvelles restrictions de déplacements liées à la seconde vague de la pandémie, notamment en France et sur Paris , a freiné la reprise au cours du deuxième semestre 2020.

Sur l'exercice 2020, le chiffre d'affaires s'élève à 276 282 euros, en recul de 83% par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice 2019 qui s'élevait à 1 620 784 euros.

Néanmoins au regard des mesures économiques prises par le gouvernement d'une part et par le management de l'entreprise d'autre part, la continuité d'exploitation n'est à ce stade pas remise en question.

La crise sanitaire qui a frappé le pays a eu un impact significatif sur l'activité de la société qui s'est traduit par une fermeture de l'hôtel sur les périodes de confinement et a une activité anormalement réduite sur les périodes de réouverture de l'hôtel.

Cette crise a donc un impact direct sur la consommation effective des avantages économiques futurs de l'hôtel et a conduit la société à réviser le plan d'amortissement de ses immobilisations sur l'exercice en cours ainsi que sur les exercices futurs.

Dans le cadre des dispositions prévues par l'article 214-13 du règlement ANC 2014-03 pour les petites entreprises définies à l'article L. 123-16 du code de commerce, la société a considéré que les périodes d'inutilisation ainsi que les périodes de réduction d'activité ont permis de prolonger la durée de vie des actifs et, par conséquent, la société a reporté les dotations aux amortissements à la fin du plan d'amortissement initialement prévu.

Autres éléments significatifs

La société RISPA qui détient à 99,99 % la société 61 PARIS NATION HOTEL a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 01/01/2016.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	3 411 750			3 411 750
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 724			17 724
Immobilisations incorporelles	3 429 475			3 429 475
- Terrains	550 000			550 000
- Constructions sur sol propre	3 538 388			3 538 388
- Constructions sur sol d'autrui	45 735			45 735
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	40 258			40 258
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	74 997			74 997
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 448 333	22 363		1 470 696
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	171 835	2 995		174 830
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	7 455	13 899	21 354	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 877 001	39 257	21 354	5 894 904
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	762			762
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	762			762
ACTIF IMMOBILISE	9 307 237	39 257	21 354	9 325 141

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		39 257		39 257
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		39 257		39 257
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		21 354		21 354
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		21 354		21 354

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2020
Éléments achetés	182 939
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	3 228 811
Total	3 411 750

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 724			17 724
Immobilisations incorporelles	17 724			17 724
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1 320 454			1 320 454
- Constructions sur sol d'autrui	45 735			45 735
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	40 258			40 258
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	71 582			71 582
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 023 243			1 023 243
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	162 032			162 032
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 663 303			2 663 303
ACTIF IMMOBILISE	2 681 027			2 681 027

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 78 836 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 230	2 230	
Autres	74 514	74 514	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 092	2 092	
Total	78 836	78 836	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Charges sociales - produits à recev	52 405
Ijss	2 725
Etat - produits à recevoir	2 780
Total	57 911

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 500 000,00 € décomposé en 150 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 €.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges		80 000			80 000
Total		80 000			80 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles		80 000			

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
Provision pour litige social	80 000		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 488 742 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 123	1 123		
- à plus de 1 an à l'origine	3 166 748	390 614	1 703 293	1 072 841
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	590 000		590 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 137	45 137		
Dettes fiscales et sociales	159 439	159 439		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 526 295	57 015	3 469 280	
Produits constatés d'avance				
Total	7 488 742	653 328	5 762 573	1 072 841
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	590 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	83 340			
(**) Dont envers les associés	3 510 171			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	3 695 490	5 100 000	6 372 088
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	3 695 490	5 100 000	6 372 088

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	12 454
Prêt - autre	61 258
Intérêts courus c/c rispa	40 890
Provision congés payés	23 579
Provision charges cp	7 044
Etat - autres charges à payer	3 343
Total	148 569

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	2 092		
Total	2 092		

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2016, la société SAS 61 PARIS NATION HOTEL est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS RISPA.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 12 personnes.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 8 697 €

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

CENTAURUS NATION-BASTILLE
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.500.000 euros
Siège social : 96, boulevard Haussmann
75008 PARIS
538 013 210 RCS PARIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2021

(Affectation du résultat)

.....
DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 422.900 € en totalité au compte "*Report à nouveau*".

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

.....
Pour extrait certifié conforme

DocuSigned by:
Jean-Bernard Falco
BD3FD38B42484C0...

CENTAURUS
Représentée par PARIS HOTEL CAPITAL
Représentée par VIVERE HOTELS & SPORTS
Représentée par Monsieur Jean-Bernard FALCO
Président

CENTAURUS NATION BASTILLE

**Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 500 000 Euros**

Siège Social : 96, Boulevard Haussmann – 75008 PARIS

RCS PARIS 538 013 210

* * * *

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

* * * *

Aux associés de la société CENTAURUS NATION BASTILLE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CENTAURUS NATION BASTILLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président, le 04 mars 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession du commissaire aux comptes.

OBSERVATIONS

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Conséquence de l'évènement Covid-19 » de l'annexe des comptes annuels concernant le contexte lié à la crise du Covid-19.

JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux associés appelés à statuer sur les comptes.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas d'échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président le 04 mars 2021.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

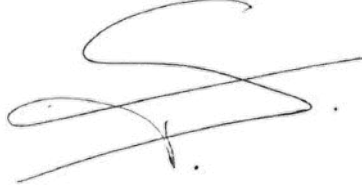
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toutes anomalies significatives. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

PARIS, le 19 mai 2021

LEX AUDIT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Thillet', written over a horizontal line.

Steven Thillet

Commissaire aux Comptes

ANNEXE : DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS

2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	17 724	17 724		
Fonds commercial (1)	3 411 750		3 411 750	3 411 750
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	550 000		550 000	550 000
Constructions	3 624 380	1 406 446	2 217 934	2 217 934
Installations techniques, matériel et outillage industriels	74 997	71 582	3 415	3 415
Autres immobilisations corporelles	1 645 526	1 185 275	460 251	434 894
Immobilisations corporelles en cours				7 455
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	762		762	762
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 325 141	2 681 027	6 644 113	6 626 210
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 655		3 655	5 065
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 230		2 230	6 379
Autres créances	74 514		74 514	31 232
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	296 850		296 850	131 396
Charges constatées d'avance (3)	2 092		2 092	13 928
TOTAL ACTIF CIRCULANT	379 342		379 342	188 000
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	9 704 482	2 681 027	7 023 455	6 814 210
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

 Bilan passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 500 000	1 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 622 388	-1 693 148
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-422 900	70 761
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-545 287	-122 388
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	80 000	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	80 000	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 167 871	3 194 024
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 100 171	3 479 280
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 137	103 614
Dettes fiscales et sociales	159 439	140 830
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	16 125	18 850
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	7 488 742	6 936 598
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	7 023 455	6 814 210
(1) Dont à plus d'un an (a)	6 835 414	6 229 561
(1) Dont à moins d'un an (a)	653 328	707 037
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 123	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMMISSAIRE AUX COMPTES
LEX/AUDIT
75017 PARIS
TEL 01 44 40 80 80 RR - FAX 01 44 40 03 89

Compte de résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	15 145	65 430
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	261 137	1 555 355
Chiffre d'affaires net	276 282	1 620 784
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	47 013	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	18 233	29 212
Autres produits	16	9
Total I	341 544	1 650 006
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	10 716	47 341
Variations de stock	1 403	502
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 849	17 719
Variations de stock	7	-145
Autres achats et charges externes (a)	285 630	547 936
Impôts, taxes et versements assimilés	8 432	21 249
Salaires et traitements	201 946	407 494
Charges sociales	30 298	109 260
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		270 899
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	80 000	
Autres charges	3 781	4 085
Total II	626 062	1 426 342
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-284 518	223 664
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	136 060	152 904
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	136 060	152 904
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-136 060	-152 904
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-420 578	70 761



Compte de résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 321,93	
Total charges exceptionnelles (VIII)	2 321,93	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-2 321,93	
Total des produits (I+III+V+VII)	341 543,75	1 650 005,69
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	764 443,42	1 579 245,19
BENEFICE OU PERTE	-422 899,67	70 760,50

COMPTES ANNUELS

2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 61 PARIS NATION HOTEL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 7 023 455 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 422 900 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/03/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 04 novembre 2016 relatif au PCG et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Constructions : 10 à 30 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du

Règles et méthodes comptables

taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,4 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 5 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE2016-2018)

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société a souscrit à deux prêts garantis par l'Etat pour un montant de 405 000 euros et 185 000 euros.

Impact de la crise sanitaire Covid-19 :

La propagation du virus Covid-19 à l'échelle mondiale ainsi que les mesures prises par les gouvernements pour freiner son expansion (notamment l'interdiction de voyager, les fermetures de frontières et les mesures de confinement) ont brutalement affecté l'industrie du tourisme et de l'hôtellerie au cours de l'année 2020. Les activités de la société ont été lourdement impactées avec la fermeture de l'hôtel sur les mois d'avril à août et de novembre à décembre.

Malgré une réouverture au cours de l'année suite au mesure de déconfinement, la mise en œuvre de nouvelles restrictions de déplacements liées à la seconde vague de la pandémie, notamment en France et sur Paris , a freiné la reprise au cours du deuxième semestre 2020.

Sur l'exercice 2020, le chiffre d'affaires s'élève à 276 282 euros, en recul de 83% par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice 2019 qui s'élevait à 1 620 784 euros.

Néanmoins au regard des mesures économiques prises par le gouvernement d'une part et par le management de l'entreprise d'autre part, la continuité d'exploitation n'est à ce stade pas remise en question.

La crise sanitaire qui a frappé le pays a eu un impact significatif sur l'activité de la société qui s'est traduit par une fermeture de l'hôtel sur les périodes de confinement et a une activité anormalement réduite sur les périodes de réouverture de l'hôtel.

Cette crise a donc un impact direct sur la consommation effective des avantages économiques futurs de l'hôtel et a conduit la société à réviser le plan d'amortissement de ses immobilisations sur l'exercice en cours ainsi que sur les exercices futurs.

Dans le cadre des dispositions prévues par l'article 214-13 du règlement ANC 2014-03 pour les petites entreprises définies à l'article L. 123-16 du code de commerce, la société a considéré que les périodes d'inutilisation ainsi que les périodes de réduction d'activité ont permis de prolonger la durée de vie des actifs et, par conséquent, la société a reporté les dotations aux amortissements à la fin du plan d'amortissement initialement prévu.

Autres éléments significatifs

La société RISPA qui détient à 99,99 % la société 61 PARIS NATION HOTEL a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 01/01/2016.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	3 411 750			3 411 750
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 724			17 724
Immobilisations incorporelles	3 429 475			3 429 475
- Terrains	550 000			550 000
- Constructions sur sol propre	3 538 388			3 538 388
- Constructions sur sol d'autrui	45 735			45 735
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	40 258			40 258
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	74 997			74 997
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 448 333	22 363		1 470 696
- Matériel de transport	171 835	2 995		174 830
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers	7 455	13 899	21 354	
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 877 001	39 257	21 354	5 894 904
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	762			762
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	762			762
ACTIF IMMOBILISE	9 307 237	39 257	21 354	9 325 141

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		39 257		39 257
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		39 257		39 257
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		21 354		21 354
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		21 354		21 354

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2020
Éléments achetés	182 939
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	3 228 811
Total	3 411 750

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 724			17 724
Immobilisations incorporelles	17 724			17 724
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1 320 454			1 320 454
- Constructions sur sol d'autrui	45 735			45 735
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	40 258			40 258
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	71 582			71 582
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 023 243			1 023 243
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	162 032			162 032
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 663 303			2 663 303
ACTIF IMMOBILISE	2 681 027			2 681 027

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 78 836 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 230	2 230	
Autres	74 514	74 514	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 092	2 092	
Total	78 836	78 836	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Charges sociales - produits à recev	52 405
IJSS	2 725
Etat - produits à recevoir	2 780
Total	57 911

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 500 000,00 € décomposé en 150 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 €.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges		80 000			80 000
Total		80 000			80 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles		80 000			

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
Provision pour litige social	80 000		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 488 742 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 123	1 123		
- à plus de 1 an à l'origine	3 166 748	390 614	1 703 293	1 072 841
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	590 000		590 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 137	45 137		
Dettes fiscales et sociales	159 439	159 439		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 526 295	57 015	3 469 280	
Produits constatés d'avance				
Total	7 488 742	653 328	5 762 573	1 072 841
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	590 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	83 340			
(**) Dont envers les associés	3 510 171			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	3 695 490	5 100 000	6 372 088
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	3 695 490	5 100 000	6 372 088

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	12 454
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	61 258
Intérêts courus C/C RISPA	40 890
Dettes provis. pr congés à payer	23 579
Charges sociales s/congés à payer	7 044
Etat - autres charges à payer	3 343
Total	148 569

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	2 092		
Total	2 092		

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2016, la société SAS 61 PARIS NATION HOTEL est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS RISPA.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 12 personnes.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 8 697 €

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

CENTAURUS NATION BASTILLE

**Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 500 000 Euros**

Siège Social : 96, Boulevard Haussmann – 75008 PARIS

RCS PARIS 538 013 210

* * * *

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

* * * *

Aux associés de la société CENTAURUS NATION BASTILLE,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.227-10 du code de commerce.

PARIS, le 19 mai 2021

LEX/AUDIT



Steven THILLET

Commissaire aux Comptes